

L'actu du jour

Mon ami... le renard

A l'occasion de la sortie du film *Le Renard et l'Enfant*, le réalisateur Luc Jaquet t'explique comment s'est déroulé le tournage.



Dans quelles conditions avez-vous tourné ce film ?

Luc Jaquet : Le film raconte l'histoire d'une petite fille à la recherche de son renard. Pendant sa recherche, elle s'intègre à la nature. Je voulais filmer les animaux dans leur élément naturel, sans qu'ils jouent la scène. Il a donc fallu s'adapter aux attitudes du renard pour filmer les scènes, et non pas obliger le renard à jouer quelque chose de précis. L'actrice, Bertille, a parfaitement su jouer à la fois son rôle d'actrice et intégrer les attitudes du renard. C'est en cela que je trouve que c'est une actrice talentueuse, car ce n'est pas si simple de concilier à la fois son propre jeu et les réactions inattendues de l'animal.

Quelles sont les différences principales entre votre premier long-métrage « La marche de l'empereur » et celui-ci ?

Luc Jaquet : La Marche de l'Empereur est un documentaire. Nous avons filmé les animaux sauvages, tels qu'ils vivent. Ils ne changeaient pas leur attitude, leur vie courante, malgré notre présence.

Pour *Le renard et l'enfant*, c'est tout le contraire. Il est très difficile d'observer un renard dans la nature. Il a donc fallu le mettre en scène. Nous n'étions plus dans le documentaire, mais vraiment dans le cinéma. D'une manière générale, quand on tourne avec des animaux, il faut vivre longtemps à leurs côtés et être patient.

Quel message voudriez-vous faire passer à travers ce film ?

Luc Jaquet : Je n'ai pas de leçons à donner. Je voudrais juste qu'on puisse

se rendre compte que l'aventure, ce n'est pas partir à des milliers de kilomètres. L'aventure, c'est la curiosité, c'est l'ouverture d'esprit. On peut vivre des choses magnifiques dans la forêt située à quelques minutes de notre maison. La nature est là, elle nous attend et elle a plein d'histoires à nous faire vivre. Et cette nature, celle que l'on voit dans le film, on peut la trouver près de chez soi.

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)